



Bases du droit pénal et rédaction de PV

Éléments de contexte :

Ce stage de deux jours s'adresse en priorité aux agents n'ayant pas suivi de formation en région sur le droit pénal et la rédaction de procès-verbal

Objectifs :

Être capable de mettre en œuvre la procédure pénale, si nécessaire, en situation de contrôle

Public concerné :

IAE, techniciens, préposés...

Contenu proposé :

principes généraux du droit pénal ;
caractéristiques et finalités de la police judiciaire ;
infractions et sanctions pénales ;
la compétence et le fonctionnement des juridictions pénales ;
le déroulement des procédures pénales ;
la responsabilité pénale des agents publics ;
Rédiger un procès-verbal de constatation.

Intervenants :

Formateurs spécialisés

Dates :

Du 05 au 07 octobre 2022

Date limite d'inscription :

06 septembre 2022

Durée :

2 jours

Lieu :

Infoma - Corbas

Nbre de participants maximum :

20

Responsable pédagogique :

Adel BEN YOUSSEF

Responsable administratif :

Sylvie RANNEAUD

Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma@agriculture.gouv.fr

242 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères

Frais d'inscription :

Code RenoiRH formation :

NINALT0002 – Session 2022-00001

Informations complémentaires

Il y a un module de deux jours, sur les procédures administratives au cours de la même semaine, du 03 au 05 octobre.